

ORIENTATION APRES LE BACCALAUREAT

**Orient' Express**

**N 7 – Janvier 2023**

FORMATIONS

PROCEDURES

AGENDA

METIERS

EMPLOI

@Newsletter de l'orientation post-bac

# Études de santé : les parcours d'accès



## SOMMAIRE :

1. Les parcours d'accès aux études de santé : PASS/ L.AS
2. Les contenus et lieux de formation des études de santé en PASS dans l'Académie de Bordeaux
3. Candidater aux filières MMOP-K après PASS
4. Passerelle Instituts en Soins Infirmiers : accès en 2ème année après PASS
5. Le Tutorat
6. Les attendus en PASS
7. La licence "accès santé" (L.AS)
8. Comment choisir entre PASS et LAS ?
9. Capacités d'accueil en filières MMOP
10. Un MOOC pour découvrir les métiers de la santé

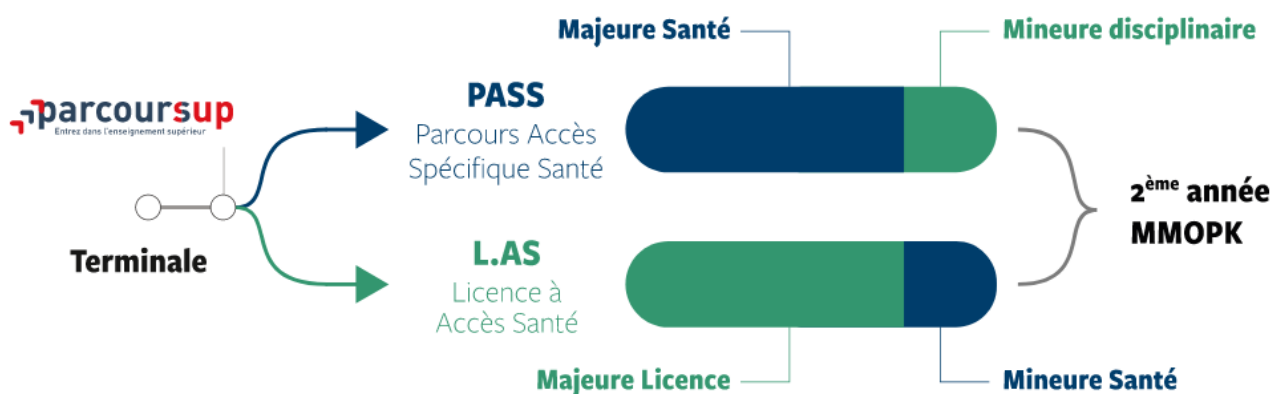
# 1. Les parcours d'accès aux études de santé : PASS / L.AS

Les études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (chirurgie dentaire), pharmacie et **Kinésithérapie\*** sont accessibles après 1, 2 ou 3 années d'études supérieures à l'université. Les lycéens ont le choix entre deux parcours : le PASS (parcours d'accès spécifique santé) ou une L.AS (licence avec option « accès santé »).

↳ En ce qui concerne les filières paramédicales ergothérapie, psychomotricité, manipulation en électroradiologie médicale et pédicurie-podologie, le recrutement se fait directement après le bac (candidature sur Parcoursup, sélection sur dossier + entretien éventuel).

*\* Les licences de Biologie ou de STAPS de certaines universités continuent de permettre un accès vers les études de kinésithérapie à la fin de la première année ainsi que, désormais, d'autres licences en Sciences, Technologies et Santé. Bien vérifier sur Parcoursup que la licence demandée permet effectivement de candidater en fin de L1 en Kiné (Pour la rentrée 2023, les universités concernées sont celles de Limoges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Le Mans, Paris Saclay, Paris Est Créteil, Vichy, Rodez).*

⇒ Ces 2 voies d'accès aux études de santé permettent de diversifier les profils des étudiants sélectionnés et de garantir à tous des poursuites d'études et des perspectives d'insertion professionnelle variées.



## deux voies offrant chacune deux chances

Quelle que soit la voie choisie, vous disposez de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long de votre parcours

# Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

## Comment ça marche ?

1<sup>re</sup>  
année

### Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant une UFR de santé



**S'il valide sa 1<sup>re</sup> année,**

il peut candidater dans la ou les filières santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)



**S'il ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année,**

il ne peut pas candidater aux filières de santé; il ne peut pas redoubler cette 1<sup>re</sup> année



OU



Il est admis en 2<sup>e</sup> année dans la filière qui l'intéresse

Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de LAS



Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)



Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante



S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 validée

# ILLUSTRATION AVEC JULIEN

## Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline

Julien aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature.



Il vérifie sur Parcoursup que le PASS qu'il choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.

Il choisit, dans une université ayant une UFR de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels.



Si Julien valide sa PASS, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique. En fonction de ses notes d'écrit et d'oral, plusieurs situations sont possibles.



Si Julien ne valide pas sa PASS, il ne peut pas candidater aux filières de santé; il ne peut pas redoubler cette année.



OU



Il est admis en 2<sup>e</sup> année de médecine

Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres



Il peut se réorienter via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)



Et il peut candidater à nouveau aux études de santé après avoir validé son année de licence LAS 2 ou l'année suivante de LAS 3



Si il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 ou l'année suivante de LAS 3

# Une licence avec un « accès santé » (LAS)

## Comment ça marche ?

1<sup>re</sup>  
année

### Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.) qui propose un « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit aussi des enseignements liés à un « accès santé »



**S'il valide sa 1<sup>re</sup> année,**

il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)



**S'il ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de LAS,**

il ne peut pas candidater aux filières de santé



OU



Il est admis en 2<sup>e</sup> année dans la filière de santé qui l'intéresse

Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de LAS



Il peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année en licence sans « l'accès santé »



Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)



Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante



S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 validée



# ILLUSTRATION AVEC CHLOE

## Une licence avec un « accès santé »

Chloé aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences.



Elle vérifie sur Parcoursup que la LAS qu'elle choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.

Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à un « accès santé ».



Si Chloé valide sa 1<sup>re</sup> année de LAS, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie. En fonction de ses notes d'écrit et d'oral, plusieurs situations sont possibles.



Si Chloé ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de LAS, elle ne peut pas candidater aux études de santé.



OU



Elle est admise en 2<sup>e</sup> année de pharmacie

Elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de chimie



Elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année de licence sans accès santé (L1)



Elle peut se réorienter via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)



Et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après avoir validé son année de licence LAS 2 ou l'année suivante de LAS 3



Si elle valide sa L1, elle peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 ou l'année suivante de LAS 3

**À savoir :** Si l'étudiant valide sa 1<sup>re</sup> année (PASS ou LAS1), il peut également être admis en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations

## 2. Les études de santé en PASS à l'université de Bordeaux :

1 an de PASS découpé en S1 et S2 (pas de redoublement possible)

Contenu organisé en Unités d'Enseignement (UE – 3 ECTS - ~ 30h CM+ED) :

- ✓ UE majeures santé (organisées par le Collège Santé)
- ✓ UE mineures disciplinaires (au sein de l'option disciplinaire choisie)

- Cours magistraux (CM) en dématérialisé (Vidéos et/ou Captivate)  
- Enseignements Dirigés (ED) en présentiel (ou distanciel via salles immersives pour sites délocalisés) : matin en simultané avec le cours ou après-midi 14h-18h15 en différé

L'étudiant choisissant la voie du PASS s'inscrit obligatoirement dans une option disciplinaire (liste ci-dessous) et choisit les UE Santé qui lui permettront de se présenter à l'entrée d'une ou de plusieurs des filières médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kiné.

>>> Capacité d'accueil à l'entrée (**rentrée 2023**) d'environ **1400** étudiants pour l'Académie de Bordeaux.

- Psychologie (50 places)
- STAPS (50 places)
- Sciences de la vie (690 places)
- Chimie (150 places)
- Droit (240 places)
- Economie-gestion (150 places)
- Philosophie (Université Bordeaux Montaigne - UBM) (40 places)
- Physique-Chimie (Université de Pau et des Pays de l'Adour – UPPA) (30 places)

### Lieux de la formation

Le campus principal se situe à Bordeaux Carreire mais les étudiants qui le souhaitent peuvent suivre les enseignements de PASS depuis les sites délocalisés de Pau (64), de Dax (40), d'Agen (47) et de Périgueux (24).

**Les étudiants sont inscrits à l'université de Bordeaux** et bénéficient de ses services.

**À partir de la 2e année, les cours ont lieu à Bordeaux** quelle que soit la filière choisie.

**Après les résultats du baccalauréat**, au moment de l'inscription administrative qui se déroule à Bordeaux sur le campus Carreire, **les étudiants qui souhaitent suivre les enseignements depuis Pau, Dax, Agen ou Périgueux doivent le signaler.**

**Attention** : en fonction du site délocalisé choisi, il sera parfois impossible de suivre certaines UE disciplinaires.

## / Où puis-je suivre mes UE disciplinaires lorsque je suis en PASS ?

	Pau	Dax	Agen	Périgueux	Bordeaux
Droit	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Économie / Gestion	Non	Non	Non	Non	Oui
Sciences de la Vie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Chimie	Non	Non	Non	Non	Oui
Physique Chimie (UPPA)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Psychologie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
STAPS	Non	Non	Non	Non	Oui
Philosophie (UBM)	Non	Non	Non	Non	Oui

### Les Majeures du tronc commun :

#### Tronc commun (obligatoire pour tous)

- > UE 1 > Anglais
- > MD 2 > Module de Découverte des métiers de la santé
- > MP 3 > Module de Préparation aux épreuves
- > UE 4 > Sciences Humaines et Sociales appliquées à la Santé
- > UE 5 > Santé Publique et Statistique en santé
- > UE 6 > Structure et fonctions de la cellule eucaryote



## UEs à choisir en fonction de la filière MMOP-K visée

- > UE 7 - Biochimie et biologie moléculaire de la cellule
- > UE 8 - Physiologie humaine
- > UE 9 - Bases physiques des méthodes d'exploration
- > UE 10 - Anatomie générale
- > UE 11 - Biologie de la Reproduction -Embryologie –Organogenèse
- > UE 12 - Histologie humaine
- > UE 13 - Méthodes d'études du vivant appliquées à la Santé
- > UE 14 - Atomes et molécules
- > UE 15 - Biochimie et biologie moléculaire approfondie
- > UE 16 - De la molécule au médicament
- > UE 17 - Anatomie du bassin et unité foeto-placentaire
- > UE 18 - Morphogenèse et Anatomie crânio-faciale et cervicale
- > UE 19 - Biomatériaux
- > UE 20 - Initiation à la connaissance du médicament
- > UE 21 - Anatomie du système Locomoteur et biomécanique
- > UE 22 - Handicap -Classification du fonctionnement, santé et société
- > UE 23 - Psycho-cognition-motricité
- > UE 24 - Psychologie
- > UE 26 - Intelligence artificielle et santé
- > UE 27 - Santé environnement thermalisme
- > UE 28 - Méthodologie des sciences infirmières
- > UE 29 - Sciences infirmières appliquées

### Exemple, pour pouvoir postuler en :

- ✚ Médecine, les UE 7, 8, 9, 10, 11 et 12 sont obligatoires.
- ✚ Pharmacie, les UE 7, 8, 9, **14, 15, 16** et 20 sont obligatoires.
- ✚ Maïeutique, les UE 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 17 sont obligatoires.
- ✚ Odontologie, les UE 7, 8, 9, 10, 13, 18 et 19 sont obligatoires.
- ✚ Kinésithérapie, les UE 10, 21, 22, 23, 24 sont obligatoires.

**ATTENTION :** Les UE 14, 15 et 16 (uniquement prises en compte dans les prérequis de la filière pharmacie) sont obligatoires pour valider les PASS sciences de la vie, chimie et physique-chimie.

## Les mineures disciplinaires du PASS :

L'étudiant doit choisir une mineure disciplinaire pour pouvoir continuer ses études dans cette filière. Il doit être classé parmi le nombre de places proposées pour le concours MMOP K de son choix. S'il n'est pas classé mais qu'il valide son année (tronc commun + mineures disciplinaires) il peut continuer en deuxième année dans sa mineure.

### UE disciplinaires proposées dans le PASS

(Choix d'une option sur Parcoursup)

#### Option Psychologie

- > UE PASS SHS1 : Ages de la vie
- > UE PASS SHS2 : Discriminations
- > UE PASS SHS3 : Risque
- > UE PASS SHS4 : Education
- > UE PASS SHS5 : Santé

#### Option Chimie

- > UE PASS CHIMIE1 : Introduction à la chimie inorganique
- > UE PASS CHIMIE2 : Compléments mathématiques pour la chimie
- > UE PASS CHIMIE3 : Eléments de chimie-physique

#### Option Sciences de la vie

- > UE PASS SdV1 : Histoire évolutive des Métazoaires
- > UE PASS SdV2 : Diversité comparée des Métazoaires
- > UE PASS SdV3 : Micro-organismes
- > UE PASS SdV4 : Evolution et diversité comparée des plantes

#### Option Droit

- > UE PASS DROIT1 : Introduction au droit
- > UE PASS DROIT2 : Introduction au droit constitutionnel
- > UE PASS DROIT3 : Introduction historique du droit
- > UE PASS DROIT4 : Droit civil
- > UE PASS DROIT5 : Droit constitutionnel
- > UE PASS DROIT6 : Histoire de l'Etat

### Option Economie-gestion

- > UE PASS ECOGES1 : Macroéconomie 1
- > UE PASS ECOGES2 : Microéconomie 1
- > UE PASS ECOGES3 : Histoire des faits économiques
- > UE PASS ECOGES4 : Macroéconomie 2
- > UE PASS ECOGES5 : Microéconomie 2
- > UE PASS ECOGES 6 : Management

### Option Philosophie

(à l'Université de Bordeaux Montaigne)

- > UE PASS PHILO1 : Histoire de la philosophie
- > UE PASS PHILO2 : Philosophie de la connaissance et des sciences
- > UE PASS PHILO3 : Philosophie générale
- > UE PASSPHILO4 : Philosophie morale et politique

### Option Physique-Chimie

(à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour)

- > UE PC1 : Chimie des solutions
- > UE PC2 : Etat solide
- > UE PC3 : Etat de la matière

### Option STAPS

- > UE PASS STAPS1 : Sciences Humaines et Sociales en STAPS 1
- > UE PASS STAPS2 : Métiers des activités physiques et apports scientifiques
- > UE PASS STAPS3 : Sciences Humaines et Sociales en STAPS 1
- > UE PASS STAPS4 : Théorie des APSA

### ***Pour aller plus loin :***

-) Visionner un cours de chimie organique :

<https://www.youtube.com/watch?v=VQ4DATSwZzl>

-) Visionner l'Enseignement Dirigé (ED) du tutorat sur la chimie organique :

<https://youtu.be/U0igiqEvo1k>



[https://youtu.be/b\\_iYeL4qJ5I?t=17](https://youtu.be/b_iYeL4qJ5I?t=17)

## / Conseils

- > Pour engranger et valider toutes ces nouvelles connaissances, rigueur et travail personnel sont indispensables afin de réussir la candidature ultra-sélective d'entrée en filière MMOP-K.
- > Comme pour le baccalauréat, il faudra toujours tâcher d'obtenir ses UE avec les meilleures notes possibles.
- > Se faire un planning sur la semaine et les respecter.
- > Avoir une vie saine et équilibrée (alimentation, sport, etc.).

### **BON A SAVOIR**

Une application web est à la disposition des étudiants pour les aider dans le choix des UE en fonction de leur projet :

<https://pass-bordeaux.web.app/home>

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/PASS-Parcours-acces-sante-specificique>

<https://jechoisis.u-bordeaux.fr/choisir/sante-et-paramedical/parcours-acces-specificique-sante>

### 3. Candidater aux filières MMOP-K après PASS

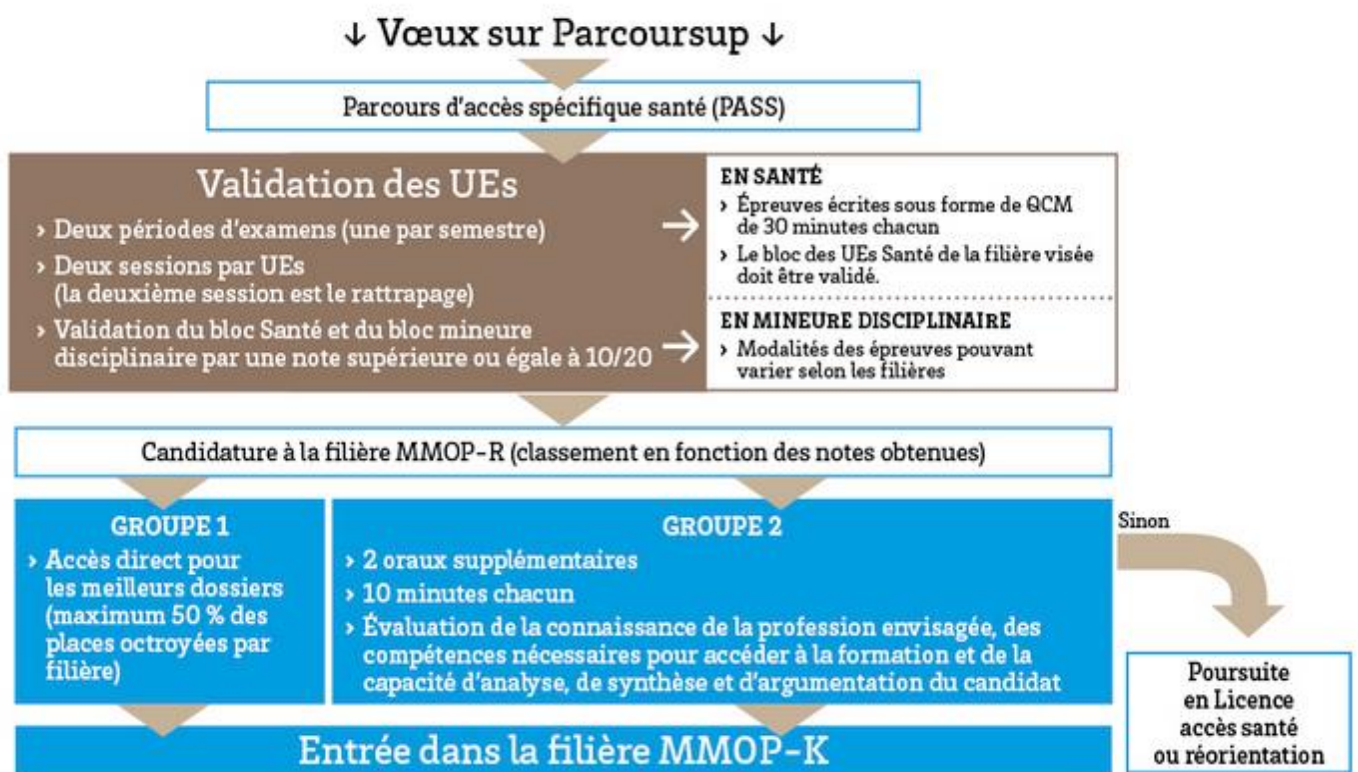
Les étudiants en PASS qui souhaitent candidater à l'entrée de ces filières doivent avoir validé leur année. La sélection repose ensuite sur :

- les notes obtenues par les candidats aux 2 semestres de formation et leur rang de classement au sein de la licence ;
- des épreuves complémentaires (orales et parfois écrites) qui visent notamment à apprécier les capacités de réflexion, le projet professionnel et le savoir-être des candidats.

Les étudiants ayant obtenu des notes supérieures à un seuil fixé par l'université sont admis directement dans la filière de santé de leur choix. La liste des autres candidats admis à l'issue des épreuves complémentaires est fixée selon les capacités d'accueil.

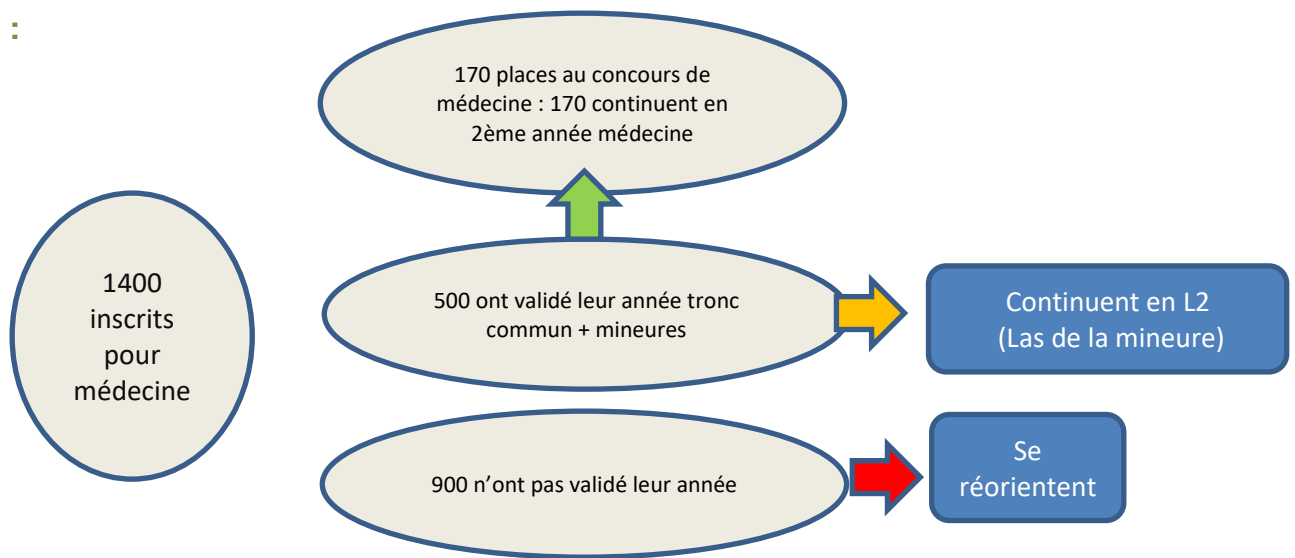
## CANDIDATURE À LA FILIÈRE MMOP-K

Afin de candidater en MMOP-K lorsque l'on est en PASS, il faudra obligatoirement valider 60 crédits ECTS.

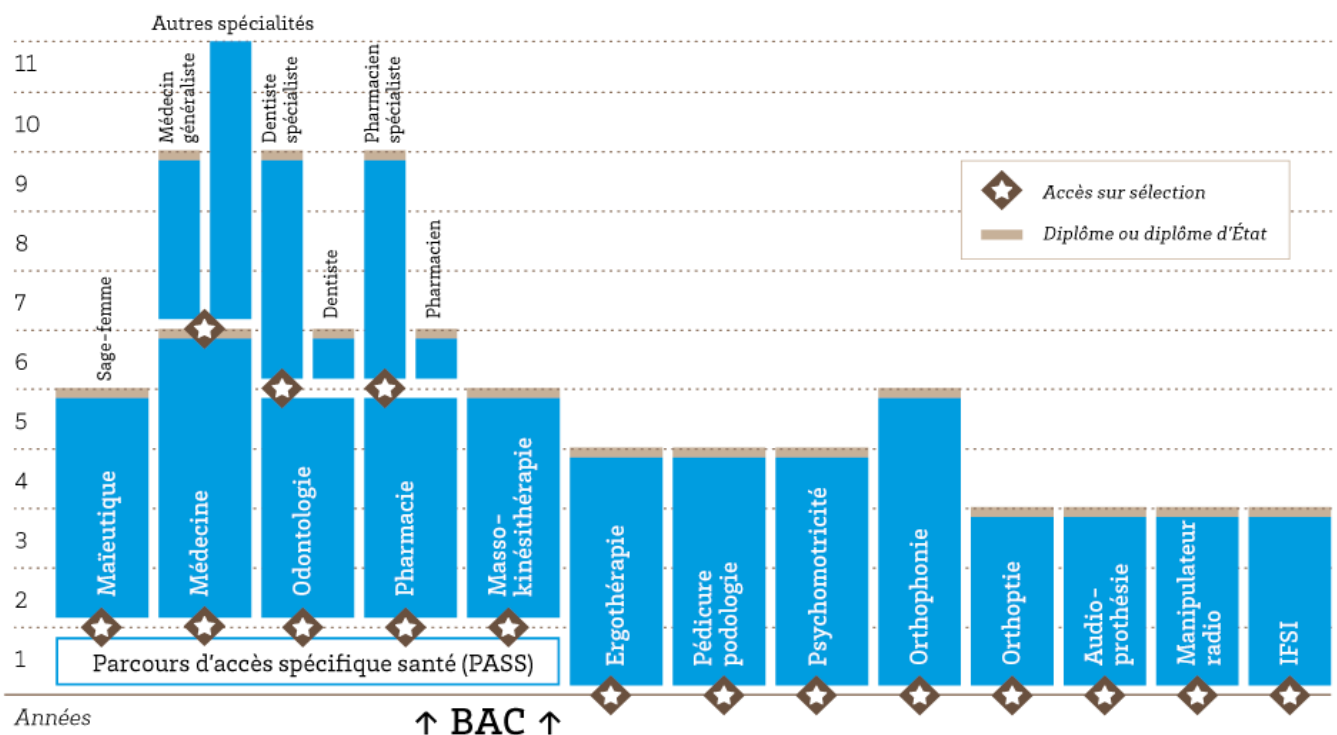


NB : Je peux choisir de candidater à plusieurs filières en MMOP-K mais je devrai valider l'ensemble des UEs Santé exigées pour chacune des filières.

## Exemple :



➡ Selon les universités, entre 25 et 30 % des étudiants intègrent un cursus de santé à l'issue d'une ou deux tentatives.



## Des passerelles pour les étudiants du paramédical

Certaines universités proposent à des étudiants ou à des titulaires d'un diplôme d'État du paramédical, notamment des étudiants en soins infirmiers, de candidater aux études de maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie.

Ainsi les lycéens qui s'orientent d'abord vers des formations courtes pourront bifurquer vers des formations plus longues dans le domaine de la santé. Ils déposeront leur candidature directement à la faculté de santé dans l'université de leur choix.



## 4. Passerelle Instituts en Soins Infirmiers : accès en 2ème année après PASS

### Comment faire ?

**Peuvent déposer une candidature** les étudiants de PASS ayant **validé leur année** (en session 1 ou session 2) et **validé obligatoirement les UE 28 Méthodologie des sciences infirmière et UE 29 Sciences infirmières appliquées.**

Les étudiants qui souhaitent se positionner sur la passerelle mais malgré tout tenter l'oral du PASS, le peuvent tout à fait.

La commission pédagogique prendra en compte les notes obtenues mais aussi la motivation.

#### ✓ **Effectuer un stage :**

Un stage sera à effectuer d'une durée de 4-5 semaines pour les étudiants sélectionnés. La date de départ en stage sera déterminée par l'équipe pédagogique lors de la sélection des dossiers, elle n'est pas laissée au choix des étudiants.

#### ✓ **Dépôt des vœux sur APOFLUX**

⇒ Les étudiants qui déposeront leur dossier devront émettre des vœux pour les [IFSI](#) qu'ils souhaitent rejoindre (3 vœux obligatoires) parmi une liste déterminée, qui sera indiquée dans le dossier de candidature. C'est ensuite la commission qui leur attribuera leur affectation.

#### ↪ **Concernant la seconde chance d'accès en MMOP**

Les étudiants PASS admis en IFSI pourront faire valoir leur seconde chance lors de la 3<sup>ème</sup> année d'IFSI sous réserve d'avoir validé les UE santé de la filière concernée et d'obtenir le DEI



Pour toutes informations : [IFSI.passerelles@u-bordeaux.fr](mailto:IFSI.passerelles@u-bordeaux.fr), ou 05 57 57 10 98

## 5. Le Tutorat :

Le Tutorat Santé Bordeaux est une association qui a pour but la préparation au concours de la PASS. C'est un soutien proposé par les étudiants avancés en deuxième ou troisième année des différentes filières de MMOP-K en collaboration avec l'Université. Elle est forte de l'expérience de ses tuteurs et demeure à ce jour la seule préparation officiellement soutenue par la faculté et ses professeurs.

Le Tutorat met en place des E.D. et des colles tout au long de l'année qui se concluent à la fin de chaque semestre par un Concours Blanc (CCB) se déroulant en décembre au premier semestre et en avril pour le second. Cependant, le tutorat c'est aussi beaucoup d'autres choses : des événements divers (Tut'Coaching, ED de méthodologie, Projet Filières,...), des permanences physiques où des tuteurs répondent aux questions des tutoré(e)s au lendemain de la colle, le Tut'éval (base de donnée contenant de nombreux QCM d'entraînement sans cesse mise à jour),...

L'objectif du Tutorat est d'aider à la préparation de l'année de PASS grâce à :

- ↪ Deux semaines de pré-rentrée fin août (Tut'Rentrée, non obligatoire mais vivement conseillée)

Une première approche des cours :

- ↪ 3h d'E.D. par semaine en soirée (**de 19h00 à 20h30, puis de 20h45 à 22h15**)
- ↪ 3h de colles par semaine (devoirs sur table avec QCM), **chaque lundi à 19h**
- ↪ Un concours blanc avant chaque épreuve partielle

Afin de bénéficier de l'aide du Tutorat, l'assiduité des étudiants est nécessaire.

## ➔ Infos et Inscription :

[www.tutoratsantebordeaux.info](http://www.tutoratsantebordeaux.info)

[tutorat.contact.sante@gmail.com](mailto:tutorat.contact.sante@gmail.com)

ou

CARABINS DE BORDEAUX - Association des Étudiants en Médecine

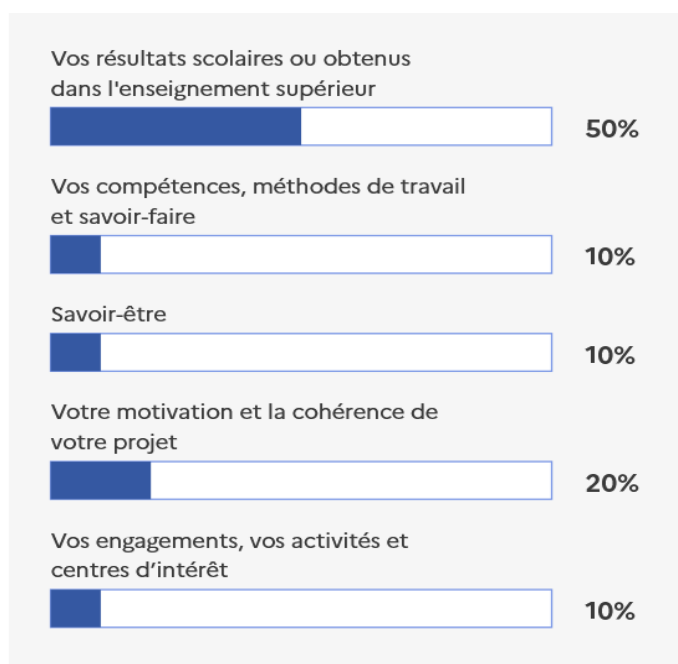
Université de Bordeaux - Case 57

146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex

☎ 05.57.57.13.56

## 6. Les attendus en PASS

### Grille d'analyse des candidatures :



Cette grille d'analyse a été définie par la commission d'examen des vœux de la formation

### Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

#### Éléments de cadrage national :

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

**. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

**. Disposer de très bonnes compétences en communication :**

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

**. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

**. Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

**. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

### Informations sur les parcours d'études au lycée conseillés par la formation

**En première générale :**

Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre les enseignements de spécialité **Physique-Chimie** et **Sciences de la Vie et de la Terre** (ou **Biologie-écologie** en lycée agricole), complétés d'un troisième enseignement de spécialité de leur choix.

**En terminale générale :**

Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre au moins l'un des deux enseignements de spécialité suivants : **Physique-Chimie** ou **Sciences de la Vie et de la Terre** (ou **Biologie-écologie** en lycée agricole).

*Note : Les lycéens faisant d'autres choix de parcours peuvent également réussir dans la formation, grâce à leur motivation et à l'appui des dispositifs de réussite (OUI-SI) mis en place pour les accompagner.*

## 7. La licence "accès santé" (L.AS)

La L.AS est un parcours de formation universitaire conduisant à l'obtention du diplôme national de licence. **Elle est organisée en semestres et sanctionne un niveau validé par l'obtention d'au moins 180 crédits ECTS.** La L.AS s'articule autour d'une majeure hors santé (par exemple : économie, histoire, gestion, lettre, etc.) et d'une mineure santé.

Elle comprend :

- Une majeure disciplinaire ;
- Une mineure santé permettant l'obtention de crédits ECTS indispensables à la poursuite d'études dans les formations MMOP-K. Ces crédits ECTS sont totalement ou partiellement inclus dans la formation, en fonction de la nature de la discipline d'origine de la licence. Il est important de définir la répartition entre les crédits de la majeure et ceux de la mineure santé en fonction de la nature de la discipline d'origine et de ne pas créer d'enseignements ni d'ECTS inutiles.
- Un module de préparation au second groupe d'épreuves de sélection pour accéder aux formations MMOP-K et un module de découverte des métiers de santé. L'articulation entre la majeure disciplinaire et la mineure santé fait l'objet d'une répartition équilibrée et spécifique à chaque L.AS.

L'étudiant peut décider de ne pas valider entièrement ses ECTS santé au cours de sa première année. Il peut choisir de n'en valider que la moitié, de valider l'autre moitié l'année suivante et donc de ne tenter sa première chance d'accès à MMOP qu'au cours de la 2e année de LAS.

L'étudiant ayant validé au moins 60 crédits ECTS à l'issue de sa première année de L.AS peut présenter sa candidature aux épreuves de sélection pour accéder aux formations MMOP. Il peut aussi décider de ne pas déposer sa candidature à l'issue de cette première année et privilégier un dépôt de dossier en deuxième ou en troisième année de L.AS.

**A l'Université de Bordeaux, l'étudiant en LAS doit valider :**

- ✓ **30 ECTS d'UE santé pour se présenter aux épreuves d'admission en filières MMOP**
- ✓ **18 ECTS d'UE santé pour se présenter aux épreuves d'admission en filière Kinésithérapie**

**en plus des UE majeures disciplinaires pour progresser dans la licence**

**Les 30 ECTS d'UE santé peuvent être validés en L1 (difficile), L2 ou L3. L'étudiant en LAS a aussi 2 chances de se présenter aux épreuves d'admission en filière MMOP-K**

## **LAS dans l'Académie de Bordeaux et nombre de places proposées à la rentrée 2023 :**

### **7 Licences Accès Santé (LAS) dans les Universités de Bordeaux et Bordeaux Montaigne**

- **En Droit (30 places pour chaque campus)**  
sur les campus de Pessac, Agen et Périgueux
- **En Économie/Gestion (30 places)**  
sur le campus de Pessac
- **En Sciences de la Vie (80 places)**  
sur le campus de Talence
- **En Chimie (40 places)**  
sur le campus de Talence
- **En Psychologie (20 places)**  
sur le campus de la Victoire

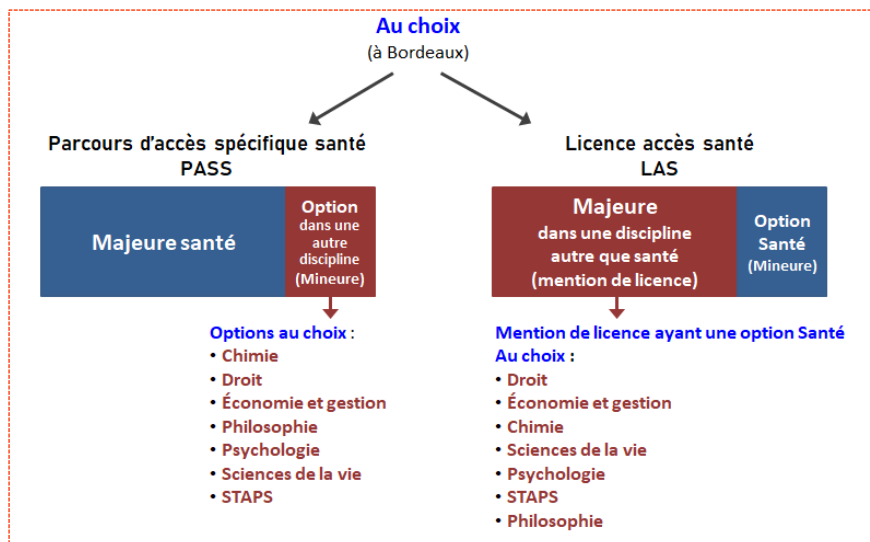
- **En Philosophie (40 places)**  
sur le campus de Pessac (Université Bordeaux Montaigne)
- **En STAPS (30 places)**  
sur le campus de Pessac

## ↳ 2 LAS à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

- **En Sciences de la Vie (35 places)**  
sur le campus de Pau
- **En Physique-Chimie (35 places)**  
sur le campus de Pau

<https://jechoisis.u-bordeaux.fr/choisir/sante-et-paramedical/licences-acces-sante>

## 8. Comment choisir entre PASS et L.AS ?



La candidature aux études de santé étant jugée, pour une part importante, sur les notes obtenues en 1<sup>re</sup> année à l'université, il est recommandé au lycéen de formuler des vœux pour des parcours qui correspondent à ses **points forts** au lycée et à son **projet d'études** :

- si vous êtes **très intéressé** par des études de santé, que vos **points forts** se situent dans les matières qui y sont liées et que vous n'avez pas d'autres projets, vous pourrez choisir le **PASS**, en vous interrogeant sur l'**option disciplinaire** qui vous intéresse le plus pour une éventuelle poursuite d'étude en dehors des formations de santé,
- si vous êtes intéressé par des études de santé mais **hésitez encore** avec une autre voie ou que vos **points forts** se situent dans des matières qui en sont éloignées, vous pourrez choisir une **L.AS** dans le **domaine qui vous intéresse le plus en dehors de la santé** et où vous pourrez vous épanouir et réussir.

Il faut choisir sa **mention de licence** (parcours LAS) ou son **option** (parcours PASS) en fonction :

- de ses **points forts** car plus on choisit un domaine où l'on sera bon plus on aura de chances d'être admis en formation de maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie,
- de ses **projets alternatifs** pour pouvoir se réorienter vers des licences qui nous correspondent le cas échéant.

Par exemple, si vous êtes intéressé par des études dans le domaine de la santé et que vos points forts sont dans des disciplines éloignées de la biologie, vous pouvez choisir une licence avec option « accès santé » (LAS) dans le domaine qui vous intéresse.

## 9. Capacités d'accueil en filière MMOP (Bordeaux)

BORDEAUX année universitaire 2023/24 : capacité d'accueil en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, (y compris candidats internationaux)	
<b>Médecine</b>	<b>420</b>
PASS	180
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et Pau	20
LAS 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	190
Passerelles tardives	30
<b>Pharmacie</b>	<b>154</b>
PASS	62
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	8
LAS 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	72
Passerelles tardives	12
<b>Odontologie</b>	<b>70</b>
PASS Bordeaux	26
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	3
LAS 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	35
Passerelles tardives	6
<b>Maïeutique</b>	<b>30</b>
PASS Bordeaux	10
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	6
LAS 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	9
Passerelles tardives	5

## 10. Un MOOC pour découvrir le monde de la santé (métiers et formations)

Quel est le quotidien des médecins, sages-femmes, dentistes, pharmaciens et pharmaciennes, kinésithérapeutes, infirmiers et infirmières ? Quelles études faut-il faire pour travailler dans un laboratoire ? Quels métiers puis-je faire pour m'occuper des personnes en situation de handicap ?

L'objectif de ce cours est de présenter le monde de la santé, la diversité de ses métiers et de ses formations. Grâce à la contribution de plus de 20 professionnels et enseignants, il tentera de répondre à vos questions sur les métiers et formations en santé.



↳ Pour en savoir plus sur ce MOOC et pour s'inscrire :

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/mooc-mms-mon-metier-de-la-sante/>

Ces informations ne sont pas opposables au CIO de Talence, elles sont susceptibles de modification